

# Composition, définitions et méthodologie

Les données de ce rapport proviennent de sources diverses. Ce chapitre contient des explications sur la compilation et la présentation de ces données.

---

---

|                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Composition des régions géographiques et économiques</b> | <b>72</b> |
|-------------------------------------------------------------|-----------|

---

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| <b>Définitions et méthodologie</b> | <b>76</b> |
|------------------------------------|-----------|

---

|                                             |           |
|---------------------------------------------|-----------|
| <b>Indicateurs de politique commerciale</b> | <b>87</b> |
|---------------------------------------------|-----------|

---

|                                             |           |
|---------------------------------------------|-----------|
| <b>Notes concernant certaines économies</b> | <b>88</b> |
|---------------------------------------------|-----------|

---

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| <b>Sources statistiques</b> | <b>89</b> |
|-----------------------------|-----------|

---

# Composition des régions géographiques et économiques

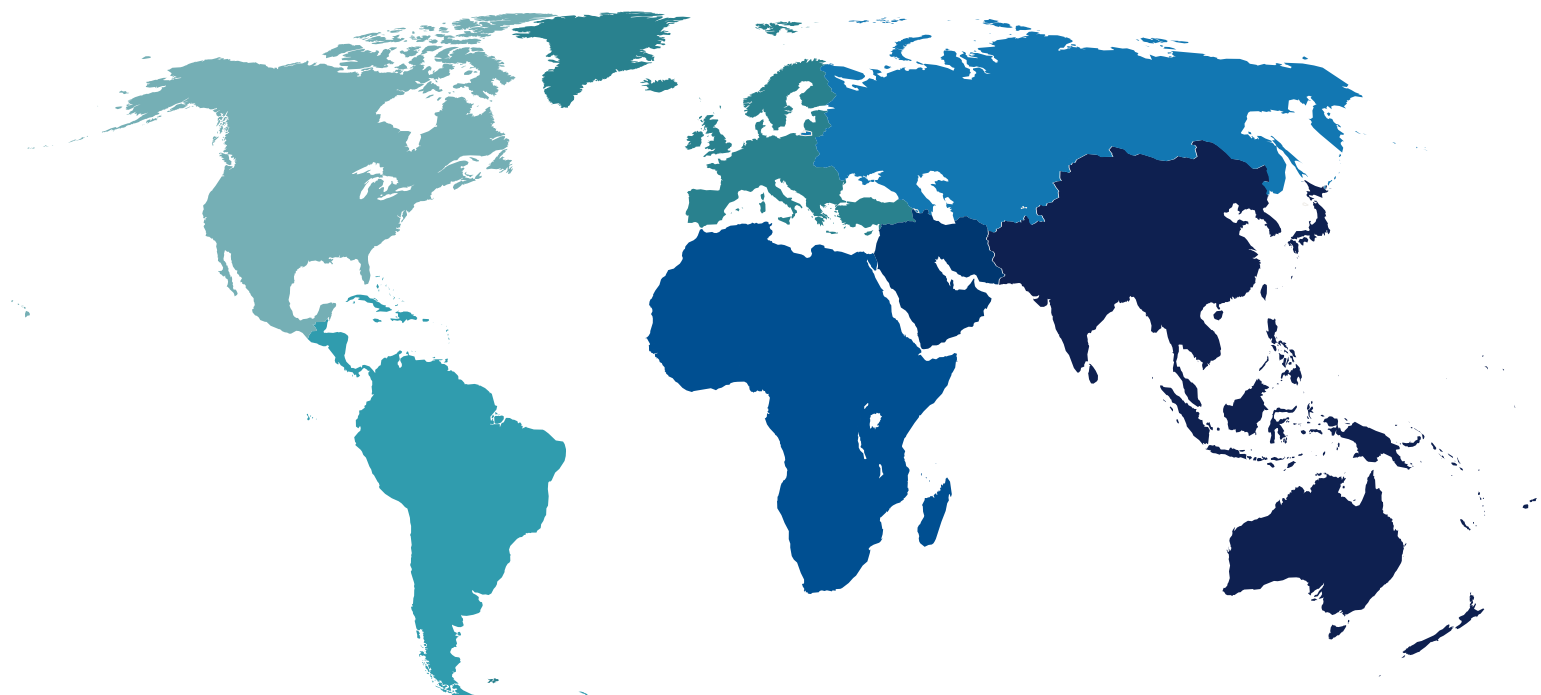
Les Membres de l'OMC sont souvent désignés sous le nom de «pays», bien que certains ne soient pas des pays au sens habituel du terme mais, officiellement, des «territoires douaniers». La définition des groupements géographiques ou autres, dans le présent rapport, n'implique de la part du Secrétariat aucune prise de position quant au statut d'un pays ou territoire, au tracé de ses frontières ou aux droits et obligations des Membres de l'OMC dans le cadre des Accords de l'OMC. Les couleurs, tracés de frontières, dénominations et classifications figurant dans les cartes n'impliquent, de la part de l'OMC, aucun jugement quant au statut juridique ou autre d'un territoire, ni la reconnaissance ou l'acceptation d'un tracé de frontières.

Dans le présent rapport, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes sont désignées sous le nom d'«Amérique du Sud et Amérique centrale»; Aruba, la République bolivarienne du Venezuela, la région administrative spéciale de Hong Kong, Chine, la région administrative spéciale de Macao, Chine, la République de Corée et le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu sont désignés sous les noms de Aruba (Pas-Bas pour ce qui est de), «Rép. bolivarienne du Venezuela»; «Hong Kong, Chine»; «Macao, China», «Corée, Rép. de»; et «Taïpei chinois», respectivement.

Le présent rapport fait état des modifications apportées au territoire statistique des Antilles néerlandaises et du Soudan en 2010 et 2011, dans la mesure où les statistiques disponibles

le permettaient. Les données relatives aux Antilles néerlandaises ne sont plus données à compter de 2011; elles sont remplacées par les données concernant les États qui ont succédé à ce territoire, à savoir Curaçao et Saint Martin. En outre, la sécession du Soudan du Sud en juillet 2011 a entraîné une diminution de l'importance des flux commerciaux du Soudan. Aucune série chronologique n'est actuellement diffusée pour le Soudan du Sud.

Les données fournies par l'Ukraine n'incluent pas la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol à compter de 2014.



|                                                |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
|------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Amérique du Nord                               |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Bermudes                                       |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Canada*                                        |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| États-Unis d'Amérique*                         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Mexique*                                       |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Autres territoires de la région, n.d.a         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Antigua-et-Barbuda*                            | Brésil*                                | El Salvador*           | Jamaïque*                       | Saint-Kitts-et-Nevis*                                                                                                                                                                    |                 |
| Argentine*                                     | Chili*                                 | Équateur*              | Nicaragua*                      | Saint-Vincent-et-les Grenadines*                                                                                                                                                         |                 |
| Aruba (Pays-Bas pour ce qui est de)            | Colombie*                              | Grenade*               | Panama*                         | Sainte-Lucie*                                                                                                                                                                            |                 |
| Bahamas**                                      | Costa Rica*                            | Guatemala*             | Paraguay*                       | Saint-Martin                                                                                                                                                                             |                 |
| Barbade*                                       | Cuba*                                  | Guyana*                | Pérou*                          | Suriname*                                                                                                                                                                                |                 |
| Belize*                                        | Curaçao                                | Haïti*                 | Rép. bolivarienne du Venezuela* | Trinité-et-Tobago*                                                                                                                                                                       |                 |
| Bolivie, Etat Plurinational de*                | Dominique*                             | Honduras*              | République dominicaine*         | Uruguay*                                                                                                                                                                                 |                 |
| Autres territoires de la région, n.d.a         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Europe                                         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Albanie*                                       | Chypre*                                | France*                | Luxembourg*                     | Pologne*                                                                                                                                                                                 | Slovénie*       |
| Allemagne*                                     | Croatie*                               | Grèce*                 | Hongrie*                        | Portugal*                                                                                                                                                                                | Suède*          |
| Andorre**                                      | Danemark*                              | Islande*               | Irlande*                        | République slovaque*                                                                                                                                                                     | Suisse*         |
| Autriche*                                      | Espagne*                               | Italie*                | Malte*                          | République tchèque*                                                                                                                                                                      | Turquie*        |
| Belgique*                                      | Estonie*                               | Lettonie*              | Monténégro*                     | Roumanie*                                                                                                                                                                                |                 |
| Bosnie-Herzégovine**                           | Ex-République yougoslave de Macédoine* | Liechtenstein*         | Norvège*                        | Royaume-Uni*                                                                                                                                                                             |                 |
| Bulgarie*                                      | Finlande*                              | Lituanie*              | Pays-Bas*                       | Serbie**                                                                                                                                                                                 |                 |
| Autres territoires de la région, n.d.a         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Communauté d'États indépendants (CEI)*         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Arménie*                                       | Fédération de Russie*                  | Moldova*               | Tadjikistan*                    | * La Géorgie n'est pas membre de la Communauté d'États indépendants mais est incluse dans ce groupe pour des raisons de proximité géographique et de similarité de structure économique. |                 |
| Azerbaïdjan**                                  | Géorgie**                              | Ouzbékistan**          | Turkménistan                    |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Bélarus**                                      | Kazakhstan*                            | République kirghize*   | Ukraine*                        |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Autres territoires de la région, n.d.a         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Afrique                                        |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Afrique du Sud*                                | Comores**                              | Gambie*                | Malawi*                         | Ouganda*                                                                                                                                                                                 | Soudan**        |
| Algérie**                                      | Congo*                                 | Ghana*                 | Mali*                           | République centrafricaine*                                                                                                                                                               | Sud Soudan      |
| Angola*                                        | Congo, Rép. dém. du*                   | Guinée*                | Maroc*                          | République du Libéria**                                                                                                                                                                  | Swaziland*      |
| Bénin*                                         | Côte d'Ivoire*                         | Guinée-Bissau*         | Maurice*                        | Rwanda*                                                                                                                                                                                  | Tanzanie*       |
| Botswana*                                      | Djibouti*                              | Guinée équatoriale**   | Mauritanie*                     | Sao Tomé-et-Principe**                                                                                                                                                                   | Tchad*          |
| Burkina Faso*                                  | Égypte*                                | Kenya*                 | Mozambique*                     | Sénégal*                                                                                                                                                                                 | Togo*           |
| Burundi*                                       | Érythrée                               | Lesotho*               | Namibie*                        | Seychelles*                                                                                                                                                                              | Tunisie*        |
| Cabo Verde*                                    | Éthiopie**                             | Libye**                | Niger*                          | Sierra Leone*                                                                                                                                                                            | Zambie*         |
| Cameroun*                                      | Gabon*                                 | Madagascar*            | Nigéria*                        | Somalie                                                                                                                                                                                  | Zimbabwe*       |
| Autres territoires de la région, n.d.a         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Moyen-Orient                                   |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Arabie saoudite, Royaume d**                   | Iran**                                 | Jordanie*              | Oman*                           | Yémen*                                                                                                                                                                                   |                 |
| Bahreïn*                                       | Iraq**                                 | Koweït, État du        | Qatar*                          |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Émirats arabes unis*                           | Israël*                                | République Libanaise** | République arabe syrienne**     |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Autres territoires de la région, n.d.a         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Asie (Pacifique et Océanie compris)            |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |
| Afghanistan**                                  | Chine*                                 | Indonésie*             | Mongolie*                       | Papouasie-Nouvelle-Guinée*                                                                                                                                                               | Taipei chinois* |
| Australie*                                     | Corée, République de*                  | Japon*                 | Myanmar*                        | Philippines*                                                                                                                                                                             | Thaïlande*      |
| Bangladesh*                                    | Fidji*                                 | Kiribati               | Népal*                          | Rép. dém. pop. lao*                                                                                                                                                                      | Tonga*          |
| Bhoutan**                                      | Hong Kong, Chine*                      | Macao, Chine*          | Nouvelle-Zélande*               | Samoa*                                                                                                                                                                                   | Tuvalu          |
| Brunéi Darussalam*                             | Îles Salomon*                          | Malaisie*              | Pakistan*                       | Singapour*                                                                                                                                                                               | Vanuatu*        |
| Cambodge*                                      | Inde*                                  | Maldives*              | Palaos                          | Sri Lanka*                                                                                                                                                                               | Viet Nam*       |
| Autres territoires de la région, n.d.a         |                                        |                        |                                 |                                                                                                                                                                                          |                 |

\* Membres de l'OMC \*\* Gouvernements ayant le statut d'observateur

## Accords d'intégration régionale

|                                                                                                                    |                     |                           |                                 |                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>Arrangement commercial libre de l'Asie du Sud</b>                                                               |                     |                           |                                 |                                 |
| Afghanistan                                                                                                        | Bhutan              | Maldives                  | Pakistan                        | Sri Lanka                       |
| Bangladesh                                                                                                         | Inde                | Népal                     |                                 |                                 |
| <b>ACPSA (Arrangement commercial préférentiel de l'Asie du Sud)</b>                                                |                     |                           |                                 |                                 |
| Afghanistan                                                                                                        | Bhutan              | Maldives                  | Pakistan                        | Sri Lanka                       |
| Bangladesh                                                                                                         | Inde                | Népal                     |                                 |                                 |
| <b>AELE (Association européenne de libre-échange)</b>                                                              |                     |                           |                                 |                                 |
| Islande                                                                                                            | Liechtenstein       | Norvège                   | Suisse                          |                                 |
| <b>ALENA (Accord de libre-échange nord-américain)</b>                                                              |                     |                           |                                 |                                 |
| Canada                                                                                                             | États-Unis          | Mexique                   |                                 |                                 |
| <b>ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est)/AFTA (Zone de libre-échange entre les pays de l'ASEAN)</b> |                     |                           |                                 |                                 |
| Brunéi Darussalam                                                                                                  | Indonésie           | Myanmar                   | Rép. dém. pop. lao              | Thaïlande                       |
| Cambodge                                                                                                           | Malaisie            | Philippines               | Singapour                       | Viet Nam                        |
| <b>CARICOM (Communauté et marché commun des Caraïbes)</b>                                                          |                     |                           |                                 |                                 |
| Antigua-et-Barbuda                                                                                                 | Belize              | Guyana                    | Montserrat                      | Sainte-Lucie                    |
| Bahamas                                                                                                            | Dominique           | Haïti                     | Saint-Kitts-et-Nevis            | Suriname                        |
| Barbade                                                                                                            | Grenade             | Jamaïque                  | Saint-Vincent-et-les Grenadines | Trinité-et-Tobago               |
| <b>CCG (Conseil du Golfe)</b>                                                                                      |                     |                           |                                 |                                 |
| Arabie saoudite, Royaume de                                                                                        | Émirats arabes unis | Koweït, État du           | Oman                            | Qatar                           |
| Bahreïn                                                                                                            |                     |                           |                                 |                                 |
| <b>CDAА (Communauté de développement de l'Afrique australe)</b>                                                    |                     |                           |                                 |                                 |
| Afrique du Sud                                                                                                     | Congo, Rép. dém. du | Maurice                   | Swaziland                       |                                 |
| Angola                                                                                                             | Lesotho             | Mozambique                | Tanzanie                        |                                 |
| Botswana                                                                                                           | Madagascar          | Namibie                   | Zambie                          |                                 |
| Congo                                                                                                              | Malawi              | Seychelles                |                                 |                                 |
| <b>CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest)</b>                                            |                     |                           |                                 |                                 |
| Bénin                                                                                                              | Côte d'Ivoire       | Guinée                    | Mali                            | Sénégal                         |
| Burkina Faso                                                                                                       | Gambie              | Guinée-Bissau             | Niger                           | Sierra Leone                    |
| Cabo Verde                                                                                                         | Ghana               | République du Libéria     | Nigéria                         | Togo                            |
| <b>CEEAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale)</b>                                                  |                     |                           |                                 |                                 |
| Angola                                                                                                             | Congo               | Guinée équatoriale        | Rwanda                          | Tchad                           |
| Burundi                                                                                                            | Congo, Rép. dém. du | République centrafricaine | Sao Tomé-et-Principe            |                                 |
| Cameroun                                                                                                           | Gabon               |                           |                                 |                                 |
| <b>CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale)</b>                                            |                     |                           |                                 |                                 |
| Cameroun                                                                                                           | Gabon               | Guinée équatoriale        | République centrafricaine       | Tchad                           |
| Congo                                                                                                              |                     |                           |                                 |                                 |
| <b>COMESA (Marché commun d'Afrique orientale et australe)</b>                                                      |                     |                           |                                 |                                 |
| Burundi                                                                                                            | Égypte              | Libye                     | Ouganda                         | Sud Soudan                      |
| Comores                                                                                                            | Érythrée            | Madagascar                | Rwanda                          | Swaziland                       |
| Congo, Rép. dém. du                                                                                                | Éthiopie            | Malawi                    | Seychelles                      | Zambie                          |
| Djibouti                                                                                                           | Kenya               | Maurice                   | Soudan                          | Zimbabwe                        |
| <b>Communauté andine (CAN)</b>                                                                                     |                     |                           |                                 |                                 |
| Bolivie                                                                                                            |                     |                           |                                 |                                 |
| Colombie                                                                                                           |                     |                           |                                 |                                 |
| Équateur                                                                                                           |                     |                           |                                 |                                 |
| Pérou                                                                                                              |                     |                           |                                 |                                 |
| <b>MCCA (Marché commun centraméricain)</b>                                                                         |                     |                           |                                 |                                 |
| Costa Rica                                                                                                         | El Salvador         | Guatemala                 | Honduras                        | Nicaragua                       |
| <b>MERCOSUR (Marché commun du Sud)</b>                                                                             |                     |                           |                                 |                                 |
| Argentine                                                                                                          | Brésil              | Paraguay                  | Uruguay                         | Venezuela, Rép. bolivarienne du |
| <b>UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine)</b>                                                       |                     |                           |                                 |                                 |
| Bénin                                                                                                              | Côte d'Ivoire       | Mali                      | Sénégal                         | Togo                            |
| Burkina Faso                                                                                                       | Guinée-Bissau       | Niger                     |                                 |                                 |
| <b>Union européenne (28)</b>                                                                                       |                     |                           |                                 |                                 |
| Allemagne                                                                                                          | Danemark            | Hongrie                   | Malte                           | Roumanie                        |
| Autriche                                                                                                           | Espagne             | Irlande                   | Pays-Bas                        | Royaume-Uni                     |
| Belgique                                                                                                           | Estonie             | Italie                    | Pologne                         | Slovénie                        |
| Bulgarie                                                                                                           | Finlande            | Lettonie                  | Portugal                        | Suède                           |
| Chypre                                                                                                             | Grèce               | Luxembourg                | République tchèque              |                                 |
| Croatie                                                                                                            | France              | Lituanie                  | République slovaque             |                                 |

## Autres groupes

|                                                                |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>ACP</b>                                                     |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Afrique du Sud                                                 | Djibouti                                         | Îles Salomon                                         | Nigéria                                                                        | Sierra Leone                                                        |
| Angola                                                         | Dominique                                        | Jamaïque                                             | Niue                                                                           | Somalie                                                             |
| Antigua-et-Barbuda                                             | Érythrée                                         | Kenya                                                | Ouganda                                                                        | Soudan                                                              |
| Bahamas                                                        | Éthiopie                                         | Kiribati                                             | Palaos                                                                         | Sud Soudan                                                          |
| Barbade                                                        | Fidji                                            | Lesotho                                              | Papouasie-Nouvelle-Guinée                                                      | Suriname                                                            |
| Belize                                                         | Gabon                                            | République du Libéria                                | Rép. dém. du Congo                                                             | Swaziland                                                           |
| Bénin                                                          | Gambie                                           | Madagascar                                           | République centrafricaine                                                      | Tanzanie                                                            |
| Botswana                                                       | Ghana                                            | Malawi                                               | République dominicaine                                                         | Tchad                                                               |
| Burkina Faso                                                   | Grenade                                          | Mali                                                 | Rwanda                                                                         | Timor-Leste                                                         |
| Burundi                                                        | Guinée                                           | Maurice                                              | Saint-Kitts-et-Nevis                                                           | Togo                                                                |
| Cameroun                                                       | Guinée-Bissau                                    | Mauritanie                                           | Saint-Vincent-et-les Grenadines                                                | Tonga                                                               |
| Cabo Verde                                                     | Guinée équatoriale                               | Micronésie                                           | Sainte-Lucie                                                                   | Trinité-et-Tobago                                                   |
| Comores                                                        | Guyana                                           | Mozambique                                           | Samoa                                                                          | Tuvalu                                                              |
| Congo                                                          | Haïti                                            | Namibie                                              | Sao Tomé-et-Principe                                                           | Vanuatu                                                             |
| Côte d'Ivoire                                                  | Îles Cook                                        | Nauru                                                | Sénégal                                                                        | Zambie                                                              |
| Cuba                                                           | Îles Marshall                                    | Niger                                                | Seychelles                                                                     | Zimbabwe                                                            |
| <b>Afrique</b>                                                 |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| <i>Afrique du Nord</i>                                         |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Algérie                                                        | Égypte                                           | Libye                                                | Maroc                                                                          | Tunisie                                                             |
| <i>Afrique subsaharienne, comprenant:</i>                      |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| <i>Afrique de l'Ouest</i>                                      |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Bénin                                                          | Gambie                                           | Guinée-Bissau                                        | Mauritanie                                                                     | Sénégal                                                             |
| Burkina Faso                                                   | Ghana                                            | République du Libéria                                | Niger                                                                          | Sierra Leone                                                        |
| Cabo Verde                                                     | Guinée                                           | Mali                                                 | Nigéria                                                                        | Togo                                                                |
| <i>Côte d'Ivoire</i>                                           |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| <i>Afrique centrale</i>                                        |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Burundi                                                        | Congo                                            | Guinée équatoriale                                   | République centrafricaine                                                      | Sao Tomé-et-Principe                                                |
| Cameroun                                                       | Gabon                                            | Rép. dém. du Congo                                   | Rwanda                                                                         | Tchad                                                               |
| <i>Afrique de l'Est</i>                                        |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Comores                                                        | Éthiopie                                         | Maurice                                              | Somalie                                                                        | Sud Soudan                                                          |
| Djibouti                                                       | Kenya                                            | Ouganda                                              | Soudan                                                                         | Tanzanie                                                            |
| Érythrée                                                       | Madagascar                                       | Seychelles                                           |                                                                                |                                                                     |
| <i>Afrique australe</i>                                        |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Afrique du Sud                                                 | Botswana                                         | Malawi                                               | Namibie                                                                        | Zambie                                                              |
| Angola                                                         | Lesotho                                          | Mozambique                                           | Swaziland                                                                      | Zimbabwe                                                            |
| Territoires d'Afrique n.d.a.                                   |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| <b>Asie</b>                                                    |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| <i>Asie de l'Est (Océanie comprise):</i>                       |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Australie                                                      | Îles Salomon                                     | Mongolie                                             | République de Corée                                                            | Tuvalu                                                              |
| Brunéi Darussalam                                              | Indonésie                                        | Myanmar                                              | Samoa                                                                          | Vanuatu                                                             |
| Cambodge                                                       | Japon                                            | Nouvelle-Zélande                                     | Singapour                                                                      | Viet Nam                                                            |
| Chine                                                          | Kiribati                                         | Papouasie-Nouvelle-Guinée                            | Taipei chinois                                                                 |                                                                     |
| Fidji                                                          | Macao, Chine                                     | Philippines                                          | Thaïlande                                                                      |                                                                     |
| Hong Kong, Chine                                               | Malaisie                                         | Rép. dém. pop. lao                                   | Tonga                                                                          |                                                                     |
| <i>Asie de l'Ouest :</i>                                       |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Afghanistan                                                    | Bhoutan                                          | Maldives                                             | Pakistan                                                                       | Sri Lanka                                                           |
| Bangladesh                                                     | Inde                                             | Népal                                                |                                                                                |                                                                     |
| Autres pays et territoires de l'Asie et du Pacifique, n.d.a.   |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| <b>CEAP (Coopération économique de l'Asie et du Pacifique)</b> |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Australie                                                      | Corée, République de                             | Mexique                                              | Philippines                                                                    | Viet Nam                                                            |
| Brunéi Darussalam                                              | États-Unis                                       | Malaisie                                             | Russie, Fédération de                                                          |                                                                     |
| Canada                                                         | Hong Kong, Chine                                 | Nouvelle-Zélande                                     | Singapour                                                                      |                                                                     |
| Chili                                                          | Indonésie                                        | Pérou                                                | Thaïlande                                                                      |                                                                     |
| Chine                                                          | Japon                                            | Papouasie-Nouvelle-Guinée                            | Taipei chinois                                                                 |                                                                     |
| <b>BRIC: (Brésil, Fédération de Russie, Inde et la Chine)</b>  |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| <b>Économies développées:</b>                                  | <b>Amerique du Nord a l'exclusion du Mexique</b> | <b>Union européenne (28)</b>                         | <b>AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse)</b>                          | <b>Australie, Japon et Nouvelle Zélande</b>                         |
| <b>Économies en développement:</b>                             | <b>Afrique</b>                                   | <b>Amérique latine (Caraïbes et Mexique compris)</b> | <b>Europe a l'exclusion de l'Union européenne (28) et l'AELE; Moyen Orient</b> | <b>Asie à l'exclusion de l'Australie, Japon et Nouvelle Zélande</b> |
| <b>PMA (Pays les moins avancés)</b>                            |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Afghanistan                                                    | Djibouti                                         | Lesotho                                              | Ouganda                                                                        | Tanzanie                                                            |
| Angola                                                         | Érythrée                                         | République du Libéria                                | Rép. dém. pop. lao                                                             | Tchad                                                               |
| Bangladesh                                                     | Éthiopie                                         | Madagascar                                           | République centrafricaine                                                      | Timor-Leste                                                         |
| Bénin                                                          | Gambie                                           | Malawi                                               | Rwanda                                                                         | Togo                                                                |
| Bhoutan                                                        | Guinée                                           | Mali                                                 | Sao Tomé-et-Principe                                                           | Tuvalu                                                              |
| Burkina Faso                                                   | Guinée-Bissau                                    | Mauritanie                                           | Sénégal                                                                        | Vanuatu                                                             |
| Burundi                                                        | Guinée équatoriale                               | Mozambique                                           | Sierra Leone                                                                   | Zambie                                                              |
| Cambodge                                                       | Haïti                                            | Myanmar                                              | Somalie                                                                        |                                                                     |
| Comores                                                        | Îles Salomon                                     | Népal                                                | Soudan                                                                         |                                                                     |
| Congo, Rép. dém. du                                            | Kiribati                                         | Niger                                                | Sud Soudan                                                                     |                                                                     |
| <b>Six partenaires commerciaux d'Asie de l'Est*</b>            |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |
| Hong Kong, Chine                                               | Corée, République de                             | Singapour                                            | Taipei chinois                                                                 | Thaïlande                                                           |
| Malaisie                                                       |                                                  |                                                      |                                                                                |                                                                     |

# Définitions et méthodologie

## Commerce des marchandises

### Exportations et importations

Deux systèmes d'enregistrement des exportations et des importations de marchandises sont couramment utilisés: le système du commerce général et celui du commerce spécial; ils diffèrent surtout par la façon dont sont traitées les marchandises entreposées et réexportées. Les chiffres du commerce général sont plus élevés que les chiffres correspondants du commerce spécial parce que celui-ci ne tient pas compte de certains courants d'échanges, comme les expéditions de marchandises passant par les entrepôts en douane.

Dans la mesure du possible, le commerce total des marchandises est défini dans le présent rapport selon le système du commerce général, qui enregistre tous les mouvements de marchandises à l'entrée et à la sortie d'un pays ou d'un territoire, y compris le trafic des entrepôts en douane et des zones franches. Est considéré comme marchandise tout bien qui accroît ou réduit le stock des ressources matérielles d'un pays ou territoire en entrant (importations) sur le territoire économique de celui-ci ou en en sortant (exportations). On trouvera de plus amples explications dans la publication des Nations Unies intitulée *Statistiques du commerce international – Concepts et définitions*, série M, n° 52, révision 2.

Sauf indication contraire, les exportations sont évaluées sur la base de la valeur transactionnelle, y compris le coût du transport et de l'assurance pour l'acheminement des marchandises jusqu'à la frontière du pays ou territoire exportateur (valeur «franco à bord»). Les importations sont évaluées sur la base de la valeur transactionnelle majorée du coût du transport et de l'assurance jusqu'à la frontière du pays ou territoire importateur (valeur «coût, assurance, fret»).

**Tableau IV.2**

### Produits

#### A. Produits primaires

(i) Produits agricoles (CTCI, sections 0, 1, 2 et 4 moins divisions 27 et 28)  
dont:

- Produits alimentaires (CTCI, sections 0, 1, 4 et division 22)  
dont:

0 - Produits alimentaires et animaux vivants

1 - Boissons et tabac

4 - Huiles, graisses et cires d'origine animale et végétale

22 - Graines et fruits oléagineux

-- Poissons (CTCI, division 03)

-- Autres produits alimentaires et animaux vivants (CTCI, sections 0, 1, 4 et division 22 moins division 03)

- Matières premières (CTCI, divisions 21, 23, 24, 25, 26, 29)  
dont:

21 - Cuirs, peaux et pelleteries, bruts

23 - Caoutchouc brut (y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré)

24 - Liège et bois

25 - Pâte à papier et déchets de papier

26 - Fibres textiles (à l'exception des laines en ruban (tops) et autres laines peignées) et leurs déchets (non transformés en fils ou en tissus)

29 - Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a

(ii) Combustibles et produits des industries extractives (CTCI, section 3 et divisions 27, 28 et 68)  
dont:

- Minerais et autres minéraux (CTCI, divisions 27, 28)  
dont:

27 - Engrais bruts, autres que ceux de la division 56, et minéraux bruts (à l'exclusion du charbon, du pétrole et des pierres précieuses)

28 - Minerais métallifères et déchets de métaux

- Combustibles (CTCI, section 3)

- Métaux non ferreux (CTCI, division 68)

**B. Produits manufacturés (CTCI, sections 5, 6, 7, 8 moins division 68 et groupe 891)**

(i) Fer et acier (CTCI, division 67)

(ii) Produits chimiques (CTCI, section 5)

dont:

- Produits pharmaceutiques (CTCI, division 54)

- Autres produits chimiques (CTCI, divisions 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59)

dont:

51 - Produits chimiques organiques

52 - Produits chimiques inorganiques

53 - Produits pour teinture et tannage et colorants

55 - Huiles essentielles, résinoïdes et produits de parfumerie; préparations pour la toilette, produits d'entretien et détergers

56 - Engrais (autres que ceux du groupe 272, à savoir les engrais bruts)

57 - Matières plastiques sous formes primaires

58 - Matières plastiques sous formes autres que primaires

59 - Matières et produits chimiques, n.d.a.

(iii) Autres produits semi-manufacturés (CTCI, divisions 61, 62, 63, 64, 66, 69)

dont:

61 - Cuirs et peaux préparées et ouvrages en cuir, n.d.a., et pelleteries apprêtées

62 - Caoutchouc manufacturé, n.d.a.

63 - Ouvrages en liège et en bois (à l'exclusion des meubles)

64 - Papier, carton et ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton

66 - Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.

69 - Articles manufacturés en métal, n.d.a.

(iv) Machines et matériel de transport (CTCI, section 7)

- Machines de bureau et équipement de télécommunication (CTCI, divisions 75, 76 et groupe 776)

dont:

- - machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information (CTCI, division 75)

- - équipement de télécommunication (CTCI, division 76)

- - circuits intégrés, et composants électroniques (CTCI, groupe 776)

- Matériel de transport (CTCI, groupe 713, sous-groupe 7783 et divisions 78, 79)

dont:

78 - Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)

79 - Autre matériel de transport

- - Produits de l'industrie automobile (CTCI, groupes 781, 782, 783, 784 et sous-groupes 7132, 7783)

dont:

781 - Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (autres que pour les transports en commun), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course

782 - Véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux

783 - Véhicules routiers, n.d.a.

784 - Parties, pièces détachées et accessoires des véhicules automobiles et des tracteurs

7132 - Moteurs à explosion ou à combustion interne, à pistons, pour les véhicules dénommés ci dessus

- - Autre matériel de transport (CTCI, division 79, groupes 713, 785, 786 moins sous groupe 7132)

dont:

79 - Autre matériel de transport

713 - Moteurs à explosion ou à combustion interne, à pistons, et leurs parties et pièces détachées, n.d.a.

785 - Motocycles et cycles, avec ou sans moteur

786 - Remorques et semi-remorques, autres véhicules (non automobiles) et cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour le transport

- Autres machines (CTCI, divisions 71, 72, 73, 74, 77 moins groupes 713, 776 moins sous groupe 7783)

dont:

- - Machines génératrices (CTCI, division 71 moins groupe 713)

dont:

71 - Machines génératrices, moteurs et leur équipement

moins

713 - Moteurs à explosion ou à combustion interne, à pistons, et leurs parties et pièces détachées, n.d.a.

- - Machines non électriques (CTCI divisions 72, 73, 74)

dont:

72 - Machines et appareils spécialisés pour industries particulières

73 - Machines et appareils pour le travail des métaux

74 - Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a., et parties et pièces détachées, n.d.a., de machines, d'appareils et d'engins

- Machines électriques (CTCI, division 77 moins groupe 776 et sous-groupe 7783)  
dont:

77 - Machines et appareils électriques, n.d.a., et leurs parties et pièces détachées électriques  
moins

776 - Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode

7783 - Équipement électrique, n.d.a., pour moteurs à explosion ou à combustion interne et leurs parties et pièces détachées, n.d.a.

(v) Textiles (CTCI, division 65)

(vi) Vêtements (CTCI, division 84)

(vii) Autres articles manufacturés (CTCI, divisions 81, 82, 83, 85, 87, 88, 89 moins groupe 891)  
dont:

- Articles personnels et domestiques (CTCI, divisions 82, 83 et 85)  
dont:

82 - Meubles, mobilier médico-chirurgical, articles de literie et similaires

83 - Articles de voyage, sacs à main et contenants similaires

85 - Chaussures

- Instruments scientifiques et de contrôle (CTCI, division 87)

- Articles manufacturés divers (CTCI, divisions 81, 88 et 89 moins groupe 891)  
dont:

81 - Constructions préfabriquées; appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage, n.d.a.

88 - Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a.; montres et horloges

89 - Articles manufacturés divers, n.d.a.

**C. Autres produits: articles et transactions non classés ailleurs (y compris l'or); armes et munitions (CTCI, section 9 et groupe 891)**

9 - Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCI

891 - Armes et munitions

**D. La définition des produits intermédiaires qui est utilisée comprend toutes les parties, pièces détachées et accessoires ainsi que les produits intermédiaires primaires et transformés. La catégorie des «combustibles et lubrifiants» (code 3 de la CGCE) a été exclue.**

Codes 42, 53, 111, 121, 21, 22 de la CGCE.

## Produits

Tous les groupes de produits sont définis conformément à la troisième version révisée de la Classification type pour le commerce international (CTCI).

Dans le présent rapport, les autres produits alimentaires et animaux vivants, les boissons et tabacs, les huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale et les graines et fruits oléagineux sont désignés sous le nom d'«autres produits alimentaires»; et les circuits intégrés et composants électroniques sont désignés sous le nom de «circuits intégrés».

Les produits agricoles, conformément à la définition de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, sont les produits relevant des chapitres 1 à 24 du SH (moins le poisson et les produits à base de poisson) ainsi qu'un certain nombre de produits agricoles manufacturés (pour plus de renseignements, voir les «Textes juridiques, Résultats des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay», OMC). Cette définition ne correspond pas à la définition des produits agricoles présentée dans la ventilation du commerce des marchandises par grands groupes de produits (voir tableau II.1).

### Commerce des marchandises et compte des biens dans les statistiques de la balance des paiements

Les statistiques du commerce des marchandises servent à établir le compte des biens de la balance des paiements et le compte du reste du monde dans le Système de comptabilité nationale (SCN).

Les statistiques du commerce international des marchandises (SCIM) sont établies principalement sur la base des registres douaniers, complétés, le cas échéant, par d'autres sources afin d'élargir le champ couvert (par exemple pour inclure l'électricité ou le commerce des navires et des aéronefs). Ces statistiques reflètent surtout les mouvements physiques des biens à travers les frontières, tandis que la comptabilité nationale et les statistiques de la balance des paiements enregistrent les transactions impliquant un transfert de propriété.

Les biens destinés à être transformés sont enregistrés dans les statistiques du commerce des marchandises quand ils entrent sur le territoire économique ou en sortent, qu'il y ait ou non transfert de propriété. En revanche, les biens fournis à une autre économie pour transformation sans transfert de propriété et renvoyés à l'économie du propriétaire après transformation ne sont pas enregistrés dans les statistiques de la balance des paiements établies conformément au MBP6; de plus, si les biens sont vendus à une économie tierce après transformation, leur valeur (y compris la valeur de la transformation) est enregistrée comme exportation de l'économie du propriétaire et importation de l'économie tierce; la valeur de la transformation est enregistrée comme une exportation de services de l'économie où elle a été effectuée et comme une importation de services de l'économie du propriétaire.

Les différences entre les statistiques de la balance des paiements (MBP6) et des comptes nationaux

et les SCIM sont indiquées dans le document International Merchandise Trade Statistics: Compilers Manual, Revision 1 (IMTS 2010), chapitre XXIV, section B «Goods to be recorded differently in IMTS and BPM6/national accounts» (page 288) (<http://unstats.un.org/unsd/trade/eg-imts/imts2010-final-22march2011.pdf>)

Voir le tableau 11.1 (page 177) du Guide pour l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale ([http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2014/pdf/BPM6\\_11F.pdf](http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2014/pdf/BPM6_11F.pdf))

### Commerce des services commerciaux entre les résidents et non-résidents de l'économie (BPM6).

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) définit quatre modes de fourniture en fonction du lieu où se trouvent le fournisseur et le consommateur. Outre la fourniture transfrontières (mode 1), pour laquelle le fournisseur et le consommateur restent sur leur territoire national respectif, l'AGCS couvre aussi les cas dans lesquels le consommateur se déplace hors du territoire national pour consommer des services (mode 2 – consommation à l'étranger), ou ceux dans lesquels le fournisseur va sur le territoire du consommateur pour fournir des services soit en établissant une filiale par le biais d'un investissement direct à l'étranger (mode 3 – présence commerciale), soit par la présence de personnes physiques (mode 4). La balance des paiements d'une économie, à savoir le compte des services, peut être utilisée pour obtenir des

estimations du commerce des services commerciaux suivant les modes 1, 2 et 4. Toutefois elle ne contient pratiquement aucune donnée sur la fourniture de services par l'intermédiaire des filiales étrangères, données nécessaires pour évaluer l'importance du mode 3. Pour la première fois en 2002, la communauté statistique internationale a adopté un cadre pour la collecte de ces données, les «statistiques du commerce des filiales étrangères (FATS)», qu'elle a affiné en 2010. Les FATS peuvent être consultées dans la publication annuelle Examen statistique du commerce mondial et sur la base de données en ligne sur les services du Portail intégré d'information commerciale (ITIP).

#### **Commerce des services commerciaux entre les résidents et non-résidents de l'économie (BPM6), exportations et importations**

Les données relatives aux exportations (crédits ou recettes) et aux importations (débits ou paiements) de services commerciaux font partie des statistiques de la balance des paiements, conformément aux concepts, aux définitions et à la classification que l'on trouve dans la sixième édition (2009) du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI (BPM6) et dans l'édition 2010 du Manuel des statistiques du commerce international des services (MSCIS 2010).

#### **Définition des services commerciaux dans la balance des paiements**

Dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements, le compte des transactions courantes est subdivisé en biens, services (y compris les biens et services des administrations publiques entre autres choses), revenu primaire et revenu secondaire. Les services commerciaux comprennent toutes les catégories de services à l'exception des biens et services des administrations publiques entre autres choses. Les services commerciaux sont subdivisés en services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers, services d'entretien et de réparation entre autres choses, transports, voyages et autres services commerciaux. Le BPM6 contient les 12 composantes types des services ci-après:

- 1) Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers
- 2) Services d'entretien et de réparation entre autres choses
- 3) Transports
- 4) Voyages
- 5) Construction
- 6) Services d'assurance et de pension
- 7) Services financiers
- 8) Frais pour usage de la propriété intellectuelle entre autres choses
- 9) Services de télécommunication, d'informatique et d'information
- 10) Autres services aux entreprises
- 11) Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs
- 12) Biens et services des administrations publiques entre autres choses

*Les services de fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers* recouvrent les services de transformation, d'assemblage, d'étiquetage, d'emballage et les activités similaires menées par des entreprises qui ne détiennent pas la propriété des biens en question et qui sont payées par leur propriétaire. Seuls les frais appliqués par l'entreprise de fabrication, qui peuvent couvrir le coût des matériaux achetés, sont inclus à ce poste. Parmi les exemples d'activités exercées figurent le raffinage de pétrole, la liquéfaction du gaz naturel, l'assemblage de vêtements et de produits électroniques, les services d'assemblage, d'étiquetage et d'emballage.

*Les services d'entretien et de réparation entre autres choses* recouvrent les travaux d'entretien et de réparation – effectués par des résidents – sur des biens qui appartiennent à des non-résidents (et vice versa). Les réparations peuvent être faites sur le site du réparateur ou ailleurs. La valeur comptabilisée des services d'entretien et de réparation est la valeur des travaux achevés – et non la valeur brute des biens avant et après réparation.

*Les services de fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers et les services d'entretien et de réparation entre autres choses* constituent un nouvel agrégat de l'OMC appelé *services liés aux biens*.

Le *transport* est le déplacement des personnes et des biens d'un lieu à un autre et recouvre les services connexes d'appui et auxiliaires. Les transports peuvent être classés selon: i) le mode de transport, à savoir transport maritime, aérien

ou autres (les «autres transports» peuvent être subdivisés en transports ferroviaires, routiers, par voies navigables intérieures, par pipeline et transports spatiaux ainsi que distribution d'électricité) et ii) l'objet du transport – passagers ou fret. Ils recouvrent aussi les services postaux et de messagerie.

Au crédit, les *voyages* recouvrent les biens et services que les non-résidents acquièrent dans une économie – pour leur propre usage ou à des fins de cadeaux – au cours de leur séjour dans cette économie. Au débit, les voyages recouvrent les biens et services que les résidents de l'économie déclarante acquièrent dans d'autres économies – pour leur propre usage ou à des fins de cadeaux – au cours de leur séjour dans ces économies. Les biens et services les plus courants recouverts sont l'hébergement, les produits alimentaires et les boissons, les loisirs et les transports (au sein de l'économie visitée), les cadeaux et les souvenirs. Les voyages sont à leur tour subdivisés en: i) voyages à titre personnel et ii) voyages à titre professionnel.

La catégorie agrégée *Autres services commerciaux* correspond aux composantes ci-après définies dans le BPM6:

La *construction* recouvre la création, la rénovation, la réparation ou l'agrandissement d'actifs fixes sous forme de bâtiments, d'aménagements de terrains relevant de l'ingénierie, et autres constructions d'ingénierie similaires telles que les routes, ponts, barrages, etc. Elle inclut en outre les travaux d'installation et d'assemblage connexes, les travaux de préparation des chantiers, ainsi

que les services spécialisés tels que les services de peinture, de plomberie et de démolition, et la gestion des projets de construction. La construction recouvre aussi l'acquisition de biens et services par les entreprises de construction dans l'économie où elles effectuent les services de construction. Les services de construction peuvent être subdivisés en: i) services à l'étranger et ii) services dans l'économie déclarante.

Les *services d'assurance et de pension* recouvrent l'assurance-vie et les annuités d'assurance-vie, l'assurance dommages, la réassurance, l'assurance du fret, les pensions, les garanties standard et les services auxiliaires d'assurance, de pension et de garantie standard.

Les *services financiers* recouvrent les services des intermédiaires financiers et les services auxiliaires, à l'exception de ceux des sociétés d'assurance et des fonds de pension, fournis par les banques et autres sociétés financières. Ils comprennent la collecte des dépôts et l'octroi de prêts, les lettres de crédit, les services de cartes de crédit, les commissions et frais liés aux opérations de crédit-bail, d'affacturage, de garantie et de compensation des paiements. Y sont également inclus les services de conseil financier, la conservation d'actifs financiers ou d'or physique, la gestion d'actifs financiers, les services de surveillance et de contrôle, la fourniture de liquidités, les services de prise en charge de risques autres que l'assurance, les services liés aux fusions et acquisitions, les services de notation de crédit, les services boursiers et les services de fiducie. Les rémunérations de services

financiers peuvent prendre la forme de: i) frais explicites; ii) marges sur les opérations d'achat et de vente; iii) frais de gestion déduits des revenus de la propriété à recevoir dans le cas des entités détentrices d'actifs; ou iv) écarts entre le taux d'intérêt à payer et le taux de référence sur les prêts et dépôts (appelés services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)).

Les *frais pour usage de la propriété intellectuelle entre autres choses* recouvrent: i) les frais pour utilisation des droits de propriété (par exemple brevets, marques commerciales, droits d'auteur, procédés de fabrication et dessins industriels, y compris secrets de fabrication, franchisage); ces droits peuvent être le résultat d'activités de recherche et développement ainsi que de commercialisation; et ii) les frais de licence pour reproduire et/ou distribuer la propriété intellectuelle incorporée dans les œuvres originales ou prototypes créés (tels que les droits d'auteur sur les livres et manuscrits, les logiciels informatiques, les œuvres cinématographiques et les enregistrements sonores) et droits connexes (par exemple pour les spectacles devant public et la retransmission par télévision/câble/satellite).

Les *Services de télécommunication, d'informatique et d'information* recouvrent: i) les services de télécommunication, qui recouvrent la transmission de sons, d'images, de données ou autres informations par téléphone, télex, télégramme, radio ou télévision (par câble ou satellite), courrier électronique, télécopie, etc., y compris les services de réseau, de téléconférence et d'appui

aux entreprises; ii) les services d'informatique qui comprennent les services liés aux matériels et logiciels informatiques et les services de traitement des données; iii) les services d'information qui recouvrent les services d'agence de presse comme la communication d'informations, de photographies et d'articles de fond aux médias, ainsi que les services de base de données.

Les *autres services aux entreprises* recouvrent: i) les services de recherche-développement, ii) les services spécialisés et services de conseil en gestion et iii) les services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises. i) Les services de recherche-développement comprennent les services liés à la recherche fondamentale, à la recherche appliquée et à la mise au point expérimentale de nouveaux produits et procédés. ii) Les services spécialisés et services de conseil en gestion recouvrent: a) les services juridiques, de comptabilité, de conseil en gestion, services de gestion et de relations publiques et b) les services de publicité, d'études de marché et de sondage d'opinion. iii) Les services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises recouvrent: a) les services d'architecture, d'ingénierie et autres services techniques; b) les services de traitement des déchets et dépollution, services agricoles et miniers; c) les services de location-exploitation; d) les services liés au commerce; et e) les autres services aux entreprises entre autres choses.

Les *Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs* recouvrent: i) les services audiovisuels et connexes et ii) les autres services personnels,

culturels et relatifs aux loisirs.

i) Les services audiovisuels et connexes comprennent les services et frais ayant trait à la production de films cinématographiques (sur film, bande vidéo, disque ou transmis par voie électronique, etc.), d'émissions de radio et de télévision (en direct ou enregistrées) et d'enregistrements musicaux. ii) Les autres services personnels, culturels et relatifs aux loisirs recouvrent: a) les services de santé, b) les services d'éducation, c) les services relatifs au patrimoine et aux loisirs et d) les autres services personnels. Les services de santé et les services d'éducation sont fournis à distance ou sur place. Les données relatives aux exportations et importations de services totaux (y compris les biens et services des administrations publiques entre autres choses), d'autres services (y compris les biens et services des administrations publiques entre autres choses) et de biens et services des administrations publiques entre autres choses sont disponibles sous la forme de postes pour mémoire dans la base de données statistiques en ligne de l'OMC.

Postes pour mémoire:

- Services totaux (les services commerciaux plus les biens et services des administrations publiques entre autres choses);
- Autres services (les autres services commerciaux plus les biens et services des administrations publiques entre autres choses);
- Biens et services des administrations publiques entre autres choses.

Les *biens et services publics entre autres choses* recouvrent: a) les

biens et services fournis ou reçus par des enclaves telles que les ambassades, les bases militaires et les organisations internationales; b) les biens et services achetés à l'économie d'accueil par les diplomates, les effectifs consulaires et le personnel militaire en poste à l'étranger, ainsi que par les personnes qui sont à leur charge; c) les services fournis ou reçus par les administrations publiques et non inclus dans d'autres catégories de services.

Les statistiques des services commerciaux sont produites conjointement par l'OMC, la CNUCED et le CCI, et les *trois* organisations les publient simultanément.

Les estimations des totaux mondiaux et régionaux de l'année 2015 pour les sous-catégories des autres services commerciaux sont provisoires.

### Champ couvert et comparabilité

Si plusieurs économies dans le monde ont pleinement mis en œuvre le BPM6 pour l'enregistrement de leurs opérations de balance des paiements relatives aux services, d'autres continuent de compiler leurs statistiques suivant la méthode du MBP5. En conséquence, il peut arriver que les données ne soient pas toutes comparables et que le champ qu'elles couvrent ne soit pas exhaustif. Il convient de noter en particulier que les estimations mondiales et régionales du commerce de nouvelles catégories de services tels que les services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers et les services d'entretien et de réparation entre autres choses

peuvent être insuffisantes car certaines économies ne déclarent pas encore ces catégories.

Bien que le champ et la comparabilité des statistiques du commerce des services se soient considérablement améliorés au fil du temps, on reconnaît qu'il existe encore des limitations concernant les données. Par exemple: i) certains pays ne collectent pas de données pour toutes les catégories de services, ii) statistiquement, certaines catégories de services restent difficiles à appréhender (en particulier pour ce qui est des importations), iii) il arrive que les données soient exprimées en valeur nette plutôt qu'en valeur brute, iv) il peut s'avérer difficile de classer certaines transactions dans la catégorie appropriée, v) les résultats peuvent varier selon les sources et les méthodes de collecte de données et d'estimation des données, etc. Ces distorsions sont plus importantes au niveau des catégories de services spécifiques et peuvent entraîner des asymétries considérables entre les flux commerciaux des pays, déclarés par origine et destination.

### **Statistiques du commerce des filiales étrangères**

Le nouveau cadre des statistiques du commerce des filiales étrangères (FATS) est développé dans le Manuel des statistiques du commerce international des services 2010, la Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux et le Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique. Il couvre à la fois les entreprises qui produisent des marchandises et celles qui produisent des services.

Ce cadre analyse les filiales dans lesquelles des investisseurs étrangers détiennent plus de 50 pour cent de participation ou d'actions donnant droit de vote.

Selon le point de vue de l'auteur des statistiques, on distingue les FATS entrantes, c'est-à-dire les activités des filiales étrangères dans l'économie qui recueille les statistiques, ou les FATS sortantes, c'est-à-dire les activités à l'étranger des filiales de l'économie qui recueille les statistiques. Ces activités sont décrites au moyen de variables telles que les ventes, la valeur ajoutée, le nombre de salariés, etc. Ces variables sont décomposées par pays d'origine ou de destination des investissements ainsi que par type d'activité principale des filiales. Les États-Unis fournissent aussi une ventilation en fourniture totale de marchandises et fourniture totale de services. Dans le cas des industries de services, la notion de fourniture (ou de production) repose sur des mesures qui rendent mieux compte de la production de services (c'est-à-dire de la marge). Cela a surtout un effet sur la mesure des activités des grossistes et des détaillants, des assureurs et des intermédiaires financiers.

Du point de vue de l'AGCS, l'importance du mode 3 dans un pays donné peut être déterminée approximativement par la valeur de la production (ou fourniture) de services par les filiales étrangères. En l'absence de données sur la production, on utilise les ventes de services.

Des FATS sont actuellement disponibles principalement pour les pays de l'OCDE et pour un

petit nombre d'économies qui n'en font pas partie. Compte tenu de la mise au point récente de ces statistiques, il est possible que la comparabilité et le champ des données économiques individuelles ne soient pas toujours complets. La disponibilité de données détaillées et de séries chronologiques longues varie considérablement selon les économies.

### **Le commerce dans les chaînes de valeur mondiales**

La mesure du commerce en termes de valeur ajoutée remonte à la source (pays et branche d'activité) de la valeur ajoutée qui est contenue dans les produits (marchandises et services) échangés dans le monde.

La valeur ajoutée est définie comme la valeur que les branches de production ajoutent aux marchandises et aux services qu'elles produisent. Au sens de la comptabilité nationale, elle tient compte du coût du travail, du capital, des actifs non financiers et des ressources naturelles utilisés dans le processus de production, ainsi que des impôts indirects nets, le cas échéant.

L'approche basée sur la valeur ajoutée reflète l'interdépendance des économies et des secteurs et l'importance croissante des échanges d'intrants intermédiaires qui ont lieu entre les chaînes d'approvisionnement et de production internationales. Elle permet de voir d'où vient la valeur ajoutée et quelle est la contribution effective du commerce à l'économie des pays.

Les indicateurs du commerce en valeur ajoutée sont des

estimations fondées sur les tableaux entrées-sorties interpayes. Ces tableaux concernent à la fois les marchandises et les services. Ils regroupent les tableaux d'entrées-sorties nationaux et les statistiques du commerce international dans un cadre cohérent qui décrit les ventes et les achats de biens et de services entre les producteurs et les consommateurs de différentes économies et branches de production. Ils permettent de distinguer la valeur ajoutée nationale et étrangère dans chaque économie et dans chaque branche.

Les estimations du commerce en valeur ajoutée présentées dans cette publication sont tirées de la base de données conjointe OCDE-OMC sur le commerce en valeur ajoutée (TiVA) et des tableaux ICIO de l'OCDE. Ces derniers concernent 57 économies, et un agrégat «Reste du monde». Les branches de production sont regroupées en 37 secteurs englobant les activités productives des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, classées selon la Classification internationale type par industrie (CITI), Révision 4.

#### Décomposition des exportations brutes en éléments de valeur ajoutée

La ventilation des données classiques sur les exportations (brutes) en éléments de valeur ajoutée permet de montrer le rôle des différentes économies dans les chaînes de valeur mondiales.

**La teneur des exportations en valeur ajoutée nationale** correspond aux indicateurs suivants:

- i) La valeur ajoutée nationale contenue dans les produits/ services finals ou intermédiaires consommés directement par le pays importateur. Il s'agit d'un transfert de valeur ajoutée d'un pays à un autre, les produits/ services exportés ne traversant la frontière qu'une fois.
- ii) La valeur ajoutée nationale contenue dans les produits intermédiaires exportés vers un premier pays qui les réexporte vers un pays tiers en tant que composants d'autres produits/ services. Cet indicateur représente un transfert de valeur ajoutée d'un pays à plusieurs autres pays, les produits/services exportés franchissant les frontières plus d'une fois. Il indique le degré de participation d'une économie à la production internationale.
- iii) La valeur ajoutée nationale des produits/services exportés qui sont finalement réimportés par le pays lui-même. Cet aller-retour de valeur ajoutée entre deux pays indique la teneur en valeur ajoutée nationale des importations d'un pays.

**La teneur des exportations en valeur ajoutée étrangère** correspond à la valeur ajoutée des intrants qui ont été importés pour produire des produits/services intermédiaires ou finals destinés à l'exportation. Elle peut également être qualifiée de spécialisation verticale lorsqu'elle est exprimée en pourcentage.

#### Contributions des secteurs en valeur ajoutée aux exportations brutes

Les exportations d'une branche de production (nationale) contiennent non seulement la valeur ajoutée produite dans la branche, mais aussi la valeur ajoutée provenant d'autres branches de l'économie ou d'autres économies.

L'approche basée sur la valeur ajoutée utilisée pour estimer les flux commerciaux permet de décrire l'origine à la fois géographique et sectorielle de la valeur ajoutée contenue dans les exportations brutes d'une branche de production donnée. Le tableau IV.3 indique l'origine de la valeur ajoutée (colonnes) des exportations brutes (lignes), selon la source nationale ou étrangère et par principaux secteurs. Cela montre l'ampleur du phénomène des chaînes de valeur mondiales et met en évidence l'interconnexion, et la dépendance en résultant, entre les pays et les secteurs pour la production et le commerce des marchandises et des services.

#### Autres définitions et méthodes

##### Variations annuelles

Dans le présent rapport, la variation annuelle moyenne en pourcentage correspond au taux composé entre deux points de référence. Par exemple, pour calculer la variation annuelle moyenne entre 2010 et 2015, on a pris comme points de référence – début et fin – les données qui se rapportent à l'année civile 2010 et à l'année civile 2015, respectivement.

## Prix

L'évolution des prix des produits de base est décrite principalement par des indices reposant, pour l'essentiel, sur les cours du disponible; les transactions régies par des contrats à long terme ne sont donc pas prises en compte. Les indices des prix de produits de base tels que les produits alimentaires, les boissons, les matières premières agricoles, les minéraux, les métaux non ferreux, les engrais et le pétrole brut sont extraits de la publication du FMI «Primary Commodity Prices» (édition de mai 2016). Les agrégats pour l'ensemble des produits primaires et pour les produits primaires autres que les combustibles sont calculés à l'aide des coefficients de pondération du FMI (tableau A67 de l'Appendice). Depuis le premier trimestre de 2011, l'indice des prix du pétrole brut est calculé compte non tenu du West Texas Intermediate (WTI), afin de mieux refléter les prix internationaux. Le prix du WTI, qui représente un tiers de l'indice FMI initial des prix du pétrole brut, s'est largement déconnecté des marchés internationaux au début de 2011. Bien que le WTI soit approprié pour l'évaluation des cours mondiaux du pétrole, son inclusion pourrait fausser considérablement un indice destiné à mesurer les prix du pétrole dans le commerce international. Pour de plus amples renseignements, voir l'encadré comm.1 du rapport de la Banque mondiale «Global Commodity Market Outlook», janvier 2012 (voir page 65 du rapport complet à l'adresse suivante: <http://go.worldbank.org/WI8LCZ6PT0>)

Pour l'Allemagne, les États-Unis et le Japon, les données concernant les

prix à l'exportation et à l'importation par groupe de produits proviennent de statistiques nationales. Les agrégats sont calculés en pondérant les indices des prix des différents pays par les valeurs à l'exportation et à l'importation de leur année de base respective (tableaux A68 et A69 de l'Appendice).

## Indices du commerce mondial des marchandises

Les indices du volume et les déflateurs (indices des prix ou valeurs unitaires) proviennent d'un éventail de sources nationales et internationales différentes. Les déflateurs et les indices de volume des années les plus récentes ne sont pas toujours disponibles ou la gamme de produits couverts peut être différente de celle utilisée en ce qui concerne les indices de la valeur.

L'agrégation des indices pour obtenir le total du commerce mondial se fait en deux temps. *Premièrement*, les déflateurs des exportations et des importations provenant de sources nationales et internationales sont complétées par des estimations du Secrétariat lorsque les données manquent. Elles sont ensuite groupées pour obtenir des totaux régionaux. L'indice du volume est calculé pour chacune des régions en divisant l'indice de la valeur des échanges commerciaux pour chacune des régions par le déflateur régional correspondant.

*Deuxièmement*, l'indice du volume du commerce mondial total des marchandises est obtenu en déflétant la valeur du commerce mondial par l'agrégat des déflateurs régionaux. Tout au long du processus d'agrégation, les valeurs

des échanges commerciaux de l'année précédente sont utilisées comme coefficients de pondération.

## Produit intérieur brut mondial

La croissance du PIB mondial est estimée comme la moyenne pondérée de la croissance des PIB réels de chaque économie. Les coefficients de pondération utilisés correspondent à la part du PIB des pays de l'année précédente en prix constants de 2005 convertis en dollars aux taux de change du marché.

L'utilisation de taux de change officiels non fixés par le jeu du marché pour certaines grandes économies, jointe aux fluctuations du dollar EU vis-à-vis des principales devises, peut avoir une grande influence sur le système de pondération. Le recours croissant à des coefficients de pondération basés sur les parités des pouvoirs d'achat (PPA) par d'autres organisations internationales vise à atténuer des «anomalies» liées à ces facteurs. À une époque où les taux de croissance varient fortement selon les pays et les régions, le choix du système de pondération peut avoir une influence marquée sur l'estimation de la croissance globale. Pour la période 2000-2011, les estimations de la croissance globale calculées avec des coefficients de pondération basés sur les PPA indiquent une croissance notablement plus rapide que les estimations réalisées avec des coefficients de pondération fondés sur les données du PIB converties aux taux de change du marché. Cela tient aux différences entre les deux systèmes de pondération.

### Réexportations et réimportations

Comme on a utilisé le système du commerce général pour le présent rapport, les réexportations sont comprises dans le commerce total des marchandises (voir la section II.1).

Cependant, l'importance des réexportations de Hong Kong, Chine, qui se sont chiffrées à 498 milliards de dollars en 2015, pourrait réduire la valeur analytique des statistiques si elles étaient prises en compte dans le calcul de l'agrégat régional ou mondial, car elles introduiraient

un élément important de double comptage. Par conséquent, les réexportations de Hong Kong, Chine sont exclues des agrégats pour le monde et l'Asie (sauf indication contraire); seules les exportations originaires de Hong Kong, Chine et les importations définitives sont comprises dans les totaux.

# Indicateurs de politique commerciale

Les indicateurs utilisés pour suivre les changements dans l'application des mesures de politique commerciale peuvent se diviser en trois grandes catégories:

1) Mesures liées aux douanes: Des renseignements sur les droits de douane (consolidés, appliqués et préférentiels) sont disponibles sur le site Web de l'OMC ainsi que sous forme de résumé dans la publication «Profils tarifaires dans le monde». Ces sources permettent d'obtenir des informations sur les changements apportés aux droits de douane, mais cette question est aussi couverte par les rapports de suivi du commerce.

2) Mesures correctives commerciales: La consolidation des droits de douane et leur application dans des conditions d'égalité à tous les partenaires commerciaux (traitement de la nation la plus favorisée) sont essentielles pour le bon déroulement du commerce des marchandises. Les Accords de l'OMC confirment ces principes mais autorisent aussi des dérogations dans certaines circonstances.

Ces «mesures correctives commerciales» englobent les droits antidumping et compensateurs et les sauvegardes; on trouvera des renseignements sur ce thème dans la base de données I TIP ainsi que dans la base de données sur le suivi du commerce.

3) Réglementation/mesures techniques: On observe une augmentation nette et persistante des notifications concernant la réglementation et les normes qui relèvent des Accords SPS et OTC. Il est essentiel pour tous les partenaires commerciaux d'être informés de l'évolution de ces mesures. Il est difficile de comparer les incidences commerciales des différentes mesures notifiées dans ce domaine, et le nombre de notifications peut fausser par excès celui des mesures effectivement mises en œuvre.

Pour chacune de ces trois catégories, le Secrétariat établit des indicateurs montrant les mesures qui ont été introduites ou modifiées dans l'année et, le cas échéant, le stock de ces mesures. Les Membres de l'OMC ont mis en place deux moyens d'obtenir les renseignements pertinents sur les mesures de politique commerciale: le système de notifications, d'une part, et d'autre part les rapports d'examen des politiques commerciales et les rapports connexes de suivi du commerce. Grâce aux notifications, les Membres et observateurs de l'OMC fournissent au Secrétariat des renseignements pertinents récents sur les mesures commerciales et liées au commerce. Dans le contexte du suivi du commerce, en plus des renseignements reçus des Membres et observateurs de l'OMC, le Secrétariat recense les mesures commerciales et liées au

commerce auprès d'autres sources pertinentes et les soumet ensuite au Membre concerné pour vérification. L'élaboration des rapports de suivi du commerce est une activité constante et un processus unique qui s'appuie sur le dialogue et l'échange continu avec les délégations de l'OMC et les différentes divisions du Secrétariat de l'OMC. Les rapports de suivi du commerce de l'ensemble des Membres de l'OMC sont ensuite examinés au cours des réunions de l'Organe d'examen des politiques commerciales de l'OMC. Ce processus de vérification constitue une caractéristique unique des efforts de suivi de l'OMC et un mécanisme de contrôle de la qualité qui permet aux Membres de vérifier l'exactitude des renseignements avant qu'ils soient rendus publics.

Une grande partie des renseignements contenus dans les notifications des Membres est maintenant intégrée dans une plate-forme regroupant les diverses bases de données, le Portail intégré d'information commerciale (I TIP, hyperlien). Pour en savoir plus sur les rapports de suivi du commerce, voir la base de données de l'OMC sur le suivi du commerce (<http://tmdb.wto.org/>) et la page Documents en ligne de l'OMC ([https://docs.wto.org/dol2feStaff/Pages/FE\\_Search/FE\\_S\\_S001.aspx](https://docs.wto.org/dol2feStaff/Pages/FE_Search/FE_S_S001.aspx)).

# Notes concernant certaines économies

## Statistiques de l'Union européenne sur le commerce des marchandises

Depuis la publication du rapport 2002, les données fournies par l'Union européenne, qui étaient compilées selon les pratiques statistiques nationales, ont été remplacées, à compter de 1993, par des données compilées par Eurostat conformément à la législation de l'UE. Les concepts et définitions utilisés par l'UE sont conformes à la publication des Nations Unies intitulée *Statistiques du commerce international de marchandises, Concepts et définitions, Série M, n° 52, Révision 2*. De ce fait, les divergences conceptuelles entre les données des États membres de l'UE ont été considérablement réduites. En outre, pour l'ensemble de l'UE, les données d'EUROSTAT sont disponibles plus rapidement que celles qui provenaient des sources utilisées précédemment, ce qui diminue sensiblement la part des estimations dans les agrégats concernant l'UE.

Depuis janvier 1993, les données statistiques sur les échanges commerciaux des États membres de l'UE ont été recueillies au moyen du système «Intrastat» (voir la publication du GATT datée de 1994 intitulée *Le commerce international - Tendances et statistiques*). Le champ couvert par le système actuel, qui repose sur les déclarations présentées par les entreprises concernant les transactions dont la valeur dépasse un certain

montant, n'est pas aussi large que celui de l'ancien système, qui était fondé sur les déclarations en douane. Cela est particulièrement perceptible dans le cas des importations. Par exemple, avant l'adoption du système Intrastat, la valeur déclarée des importations (c.a.f.) intra-UE était très proche de celle des exportations (f.a.b.) intra-UE. Toutefois, à partir de 1993, la valeur déclarée des importations intra-UE est inférieure d'environ 3 pour cent en moyenne à la valeur des exportations intra-UE, ce qui indique que les importations intra-UE ont été largement sous-déclarées. À cause de cette incohérence, le Secrétariat a remplacé les données concernant les importations intra-UE par des données concernant les exportations intra-UE au niveau agrégé de l'UE lorsqu'il a procédé à l'estimation des totaux régionaux et mondiaux. Cependant, la part de cette correction attribuable aux différents pays membres de l'UE n'est pas établie. De ce fait, la somme des importations déclarées par les différents pays membres de l'UE ne correspond pas au chiffre de l'ensemble des importations de l'UE. Cette correction a également été apportée aux estimations du volume de l'ensemble des échanges de l'UE.

### Principales ruptures dans la continuité des données concernant le commerce des marchandises

À partir de 2003, Singapour inclut son commerce de marchandises avec l'Indonésie.

En ce qui concerne la Fédération de Russie, il subsiste une grande incertitude quant à l'exactitude des statistiques du commerce extérieur, en particulier en ce qui concerne les importations. Une grande partie des données communiquées sur les importations consiste en estimations officielles des quantités de marchandises entrant dans le pays sans être enregistrées par les autorités douanières. En 2012, les ajustements des données ont représenté 6 pour cent des importations totales officiellement déclarées et 8% des totaux officiellement déclarés en 2013 sur les commerce des marchandises en valeur.

À partir de 2012, les données en valeur concernant la Suisse incluent le commerce de l'or.

Le commerce des marchandises entre les États membres de l'Union européenne comprend le commerce ayant fait l'objet d'une fraude à la TVA, qui porte principalement sur les machines de bureau et le matériel de télécommunication. Entre 2006 et 2007, la forte réduction de ce commerce frauduleux au Royaume-Uni a eu une forte incidence sur les statistiques du commerce des marchandises intra-UE.

# Sources statistiques

Les sources de données statistiques les plus fréquemment utilisées sont les suivantes:

**Banque mondiale**, *Indicateurs du développement dans le monde*  
**CEE (ONU)**, *Étude sur la situation économique de l'Europe*  
**CEPALC**, *Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean*  
**DSNU**, *Annuaire statistique du commerce international*  
**DSNU**, *Base de données Comtrade (pour les membres de l'OCDE, Système conjoint ONU/OCDE de collecte et de traitement des données sur le commerce)*  
**DSNU**, *Base de données Servicetrade*  
**DSNU**, *Bulletin mensuel de statistique*  
**EUROSTAT**, *Base de données Comext*  
**DSNU**, *Base de données Servicetrade et autres bases de données*  
**FAO**, *Annuaire de la production*  
**FAO**, *Base de données FAOSTAT – Agriculture*  
**FMI**, *Balance of Payments Statistics*  
**FMI**, *Statistiques financières internationales*  
**FMI**, *Base de données des perspectives de l'économie mondiale*  
**GTIS**, *Base de données Global Trade Atlas*  
**OCDE**, *Comptes nationaux*  
**OCDE**, *Principaux indicateurs économiques*  
**OCDE**, *Statistiques mensuelles du commerce international*  
**OCDE**, *Mesurer la mondialisation: le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE*  
**OCDE**, *Statistiques du commerce international des services*  
**OCDE/AIE**, *Energy Prices and Taxes*  
**ONU**, *Base de données statistiques des comptabilités nationales*

Ces sources sont complétées par des publications nationales et d'autres bases de données internationales et par des estimations du Secrétariat.

Les chiffres relatifs au commerce total des marchandises sont en grande partie tirés des *Statistiques financières internationales* du FMI. Les données sur les échanges par origine, par destination et par produit proviennent principalement de la base de données Comext d'EUROSTAT, du Global Trade Atlas et de la *Base de données Comtrade* de la DSNU. Il est inévitable que les données agrégées sur les exportations et les importations concernant un même pays ou territoire ne coïncident pas parfaitement. Les discordances peuvent être attribuées à l'enregistrement des données commerciales selon des méthodes différentes, à la façon dont par exemple le FMI et la DSNU ont converti en dollars les données exprimées en monnaie nationale et aux révisions qui peuvent être plus fréquentes dans le cas des données du FMI.

Les statistiques sur les échanges de services commerciaux sont essentiellement tirées des *Balance of Payments Statistics* du FMI. Les données relatives aux membres de l'Union européenne, aux pays candidats à l'adhésion à l'UE et aux pays ayant le statut d'observateur auprès de l'UE ainsi que les données agrégées pour l'UE(28) proviennent depuis 2004 de la base de données en ligne d'Eurostat. Les données relatives aux autres économies qui ne font pas rapport au FMI (par exemple, le Taipei chinois) proviennent de sources nationales. Pour les autres économies qui ne communiquent pas de données au FMI (par exemple le Taipei chinois), les données proviennent de sources nationales. Les estimations remplaçant les données manquantes sont basées principalement sur les statistiques nationales. Les statistiques sur les échanges de services commerciaux par

origine et destination sont également tirées des statistiques nationales.

Pour le PIB en dollars courants, les séries sont tirées principalement des *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale, complétés dans certains cas par des statistiques provenant de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI.

Le Secrétariat de l'OMC adresse ses remerciements à la Banque mondiale, à la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies, à la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, au Fonds monétaire international, à l'Office statistique des Communautés européennes, à l'Organisation de coopération et de développement économiques, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, qui ont beaucoup facilité sa tâche en lui fournissant des renseignements préliminaires. Il remercie également les institutions nationales qui lui ont communiqué des statistiques préliminaires.

La date limite pour les statistiques du commerce des marchandises (établies sur la base des registres douaniers) et des services commerciaux (sur la base de la balance des paiements) est le 15 juillet 2015. Pour les statistiques du commerce des services des filiales étrangères, la date limite est le 16 août 2015.